

où l'enchaînement du processus de recherche, de mise au point, de démonstration et d'application peut être favorisé par une politique fédérale.

• (1600)

Quatrièmement, la politique canadienne doit prévoir les problèmes qui pourraient surgir à l'avenir dans le domaine de l'approvisionnement ou des prix. Le Canada doit pouvoir déterminer dans quelle mesure il permettra à ses systèmes de transmission de l'énergie de desservir dorénavant le marché américain. En outre, la politique canadienne doit assurer aux États-Unis une certaine sécurité des approvisionnements allant dans le sens de nos propres intérêts en la matière.

Cinquièmement, les transactions énergétiques quotidiennes devraient dépendre des forces du marché lorsque les circonstances sont normales. Le rôle du gouvernement fédéral est de surveiller la mise en valeur de nos ressources énergétiques dans le cadre d'une stratégie ou d'une planification à long terme.

J'ai dit au départ que nous en étions rendus à un moment crucial dans l'élaboration de notre politique énergétique. Je suis persuadé que notre pays peut, grâce à ses ressources naturelles et humaines, s'assurer un futur énergétique sûr et prospère. Il nous reste à voir si nos dirigeants politiques sont prêts à assumer le rôle qui leur revient à cet égard.

**L'honorable Royce Frith (chef adjoint de l'opposition):** Honorables sénateurs, ce point à l'ordre du jour est inscrit au nom du sénateur Gigantès. Les honorables sénateurs se rappellent sûrement qu'il avait ajourné le débat sur sa propre interpellation et entendait poursuivre à une date ultérieure. Je propose donc que le débat soit ajourné maintenant au nom du sénateur Gigantès.

(Sur la motion du sénateur Frith, au nom du sénateur Gigantès, le débat est ajourné.)

## L'AGRICULTURE

### LA NÉCESSITÉ D'UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE GLOBAL DESTINÉ AUX CÉRÉALIERS

**L'honorable H.A. Olson**, ayant donné préavis le mardi 15 décembre 1987:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la nécessité d'élaborer un programme d'aide financière global destiné aux producteurs agricoles et particulièrement aux producteurs de graines céréalières, pour compenser l'importante chute des prix sur les marchés des graines céréalières.

—Honorables sénateurs, j'ai soulevé la question d'un programme d'aide financière global pour les agriculteurs il y a quelques jours parce que je n'ai pas pu obtenir de renseignements détaillés au moment de l'annonce faite par le premier ministre et le ministre de l'Agriculture, comme je l'avais mentionné à ce moment-là. J'ai depuis reçu du ministre de l'Agriculture de la documentation qui contient non seulement les détails du programme financier offert au secteur agricole du Canada, mais aussi des renseignements relativement complets sur chaque partie de ce programme. Si cette documentation avait été fournie aux sénateurs plus tôt, et je ne veux nullement blâmer le leader du gouvernement au Sénat parce que je lui ai demandé ce jour-là avant d'entrer au Sénat s'il pouvait m'aider et qu'il m'a dit ne pas avoir reçu la documen-

tation non plus, nous ne serions pas obligés de discuter de la question aujourd'hui.

Honorables sénateurs, je ne veux pas vous ennuyer trop longtemps par mes plaintes aujourd'hui, mais le gouvernement ne semble pas penser pour une raison quelconque que les sénateurs ont le droit d'obtenir des renseignements détaillés. Je n'avais jamais eu autant de difficultés que cette fois-ci à obtenir des renseignements supplémentaires. J'ai dû demander à l'un de mes collègues du parti libéral de me prêter sa propre trousse de renseignements pour la faire photocopier. On m'a dit que ces trousse avaient été distribuées dans l'édifice du Centre, mais les sénateurs n'en ont pas reçu à leurs bureaux, ni ce jour-là, ni même le lendemain. J'espère que nous ne serons pas obligés de revenir sur ce problème à l'avenir.

De toute façon, honorables sénateurs, j'ai besoin de renseignements supplémentaires sur trois sujets. Si j'ai bien compris, le sénateur Barootes est tout à fait disposé à me les fournir. D'abord, il y a le Programme spécial sur les grains. On dit dans cette documentation que le programme sera maintenu pour la campagne agricole de 1987 et que le montant cette année sera de 1,1 milliard de dollars.

C'est une bonne nouvelle. Ce n'est peut-être pas autant que les premiers ministres provinciaux avaient réclamé lors de leur réunion à Humboldt, en Saskatchewan, ou à plusieurs autres réunions, mais c'est une bonne nouvelle et le montant est relativement important. Cela ne compensera pas entièrement la baisse du prix des céréales et l'on pourrait même dire que ce n'est pas autant que les agriculteurs européens reçoivent en subventions de leurs gouvernements, mais c'est néanmoins un montant important.

Le sénateur Barootes peut peut-être nous dire si l'on songe à maintenir ce programme pour quelques années ou tant que les prix internationaux resteront faibles à cause de la guerre des subventions entre les États-Unis et l'Europe.

Il est précisé très clairement dans les documents d'accompagnement que telle est la raison invoquée par le gouvernement pour prolonger l'application du programme à l'année-récolte 1987, et je l'accepte, mais je me rends compte également qu'il est possible que le prix des denrées et plus particulièrement le prix des céréales demeure bas en 1988. Peut-être le sénateur Barootes pourrait-il nous dire si le gouvernement s'engage effectivement à appuyer les agriculteurs et à continuer son aide financière tant que les autres gouvernements causeront le marasme des cours internationaux en se livrant à la guerre des subventions.

Quand le ministre d'État aux Finances a comparu devant le comité plénier du Sénat ce matin, au sujet du projet de loi C-101, il a expliqué de façon très détaillée en quoi consiste l'action du gouvernement dans le domaine des ristournes pour le carburant agricole, et je l'en remercie. Par conséquent, je ne soulèverai pas cette question maintenant.

Je vais maintenant aborder ma troisième préoccupation qui a trait aux comités d'examen de la dette agricole. On dit qu'ils seront également prolongés d'août 1988 à 1991. On lit ensuite ceci:

Le prolongement représente des déboursés de quelque 40 millions pour le gouvernement fédéral.

Le sénateur Barootes peut-il nous dire à quoi serviront ces 40 millions de dollars? Je l'ignore.